

# L'extension du domaine des herbes hautes : itinéraires croisés dans la gestion des prairies urbaines

Marine Legrand et Léo Martin

Volume 18, numéro 3, décembre 2018

Entre controverses environnementales et projet d'aménagement : le paysage à l'épreuve des sens

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065307ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Legrand, M. & Martin, L. (2018). L'extension du domaine des herbes hautes : itinéraires croisés dans la gestion des prairies urbaines. *VertigO*, 18(3).

## Résumé de l'article

Dans les parcs urbains gérés de manière écologique, la place laissée aux prairies forme un motif récurrent de tensions professionnelles, à la rencontre entre pratiques horticoles et ingénierie écologique. Cet article explore les rencontres entre relations esthétiques à l'espace jardiné et redéfinition des pratiques d'aménagement. Le propos part d'une étude de cas en France, en Seine-Saint-Denis, autour du parc Georges Valbon (400 hectares de pelouses, prairies, étangs et boisements aujourd'hui classés Natura 2000) à partir de deux enquêtes ethnographiques menées de 2012 à 2016. La prise en compte de la biodiversité s'y accompagne d'une transformation des formes de « théâtralité » dans le jeu jardinier avec les plantes, engendrant des frictions à différents niveaux. La négociation des limites entre pelouses et prairies s'appuie sur la valeur accordée à différents types d'usages : en effet entrer dans les prés c'est déjà faire un pas vers l'en-dehors de la ville et donc vers des usages différents de l'espace public, où le parcours et l'immersion deviennent centraux. Mais la montée en herbe, qui résulte d'un lâcher prise sur les dynamiques végétales traduit du point de vue des techniciens, paysagistes et jardiniers de filiation horticole, une perte de contrôle sur la nature. Apparaît ainsi la friche, figure de la banalité et de l'effacement du dessin paysager. Conserver la main sur la pousse de l'herbe passe dès lors par un jeu avec les dynamiques écologiques qui ne concerne pas que les plantes et va au-delà d'une lutte contre la fermeture des milieux.



---

# L'extension du domaine des herbes hautes : itinéraires croisés dans la gestion des prairies urbaines

Marine Legrand et Léo Martin

---

## Entrée en matière : dialogue autour d'une tonte (fiction)

« En juin il a été question de tondre une pelouse pour la première fois depuis longtemps. Devant les pieds et les yeux, luzerne, mouron et véroniques et leurs fleurs minuscules, plantain à peine levé. Au milieu le vrombissement des pales coupantes de la tondeuse et la vibration du moteur. Les mains sur la poignée de l'appareil avancent et le conducteur vrombit aussi, habité d'abord avec réticence de cet acte de nettoyage par la table rase. L'ami a demandé de tondre, pour cette fois, parce que d'habitude c'est toujours lui. C'était pour ne pas se laisser déborder, après ce sera plus compliqué et ça abimera la tondeuse, il faut tondre régulièrement sinon l'herbe part en motte et c'est bien moins beau, il faut comprendre qu'il n'y a pas d'entre deux : soit c'est une pelouse – et il faut tondre souvent – soit ce n'en est pas une. Mais pour les enfants, les voisins et bien sûr le panorama, c'est quand même ça qui convient le mieux. Tondre la pelouse. Elle avait été laissée à elle-même longtemps, d'où les herbes bien développées qui rendent chaque espèce reconnaissable. La première fois qu'elle a visité ce jardin, tondu maintenant comme le dos d'un grand animal laineux, elle y avait fait un inventaire botanique à vue de nez. Une quinzaine d'espèces. Ce n'est pas beaucoup. C'est en tout cas une série d'êtres qui habitent là. Ils se succèdent, voisinent, et s'arrangent entre eux. Quand la tondeuse passe les compteurs reviennent à zéro, à ras du sol...cette impression de broyer un tableau...et peu à peu le plaisir gagne quand même de laisser sa trace. Comme repeindre une pièce du sol au plafond. Couvrir la zone, aller au bout d'une tâche et laisser des bords bien nets. »

## Introduction

- 1 Cet article aborde, du point de vue de l'anthropologie environnementale, les changements de pratiques qui entourent la place grandissante accordée aux prairies dans les parcs urbains gérés de manière écologique. Il se penche sur les rencontres entre relations esthétiques à l'espace jardiné et redéfinition des identités professionnelles, au travers d'une attention à différentes formes d'appréhension sensible des espaces partagés, à la confluence entre devenir humains, végétaux, et animaux.
- 2 Le court récit qui précède met en scène différentes approches esthétiques de la tonte, dans un récit situé, c'est-à-dire raconté du point de vue d'une personne qui passe la tondeuse. Ici, deux formes de beauté s'opposent : celle, toute géométrique du jardin tondu, considéré comme rangé et propre ; et celle du tableau composé par la diversité des couleurs, formes, odeurs et sons des êtres vivants en présence avant la tonte et qui ensuite ont disparu. Tondre renvoie au sentiment du travail bien fait mais se double d'un sentiment de culpabilité, puisque le passage de la lame a détruit ces êtres pour lesquels le narrateur ressent de la sympathie, ce tableau vivant. Ainsi, l'expérience sensible varie en fonction de la hauteur du couvert, et la valorisation ou non de cette expérience va de pair avec des considérations éthiques. Voici donc notre point de départ : dans le geste de tondre la pelouse, considérations esthétiques et éthiques se rassemblent et révèlent des tensions à propos de ce qu'il convient de faire à l'herbe...

### Approcher les tensions qui entourent la gestion des prairies urbaines sous l'angle esthétique

- 3 Depuis les années 1980, les prairies accèdent un nouveau mode d'existence comme motif de la gestion différenciée des espaces verts (Aggeri, 2010). En contexte urbain, les prairies sont associées à un renouveau stylistique dans les pratiques paysagères, empruntant largement à l'imagerie pastorale : elles incarnent l'idée d'une place ouverte en ville à des existences végétales moins contraintes. Alors que la métropole parisienne poursuit son développement au détriment des terres arables, les prairies trouvent en regard, un regain d'intérêt au cœur de l'agglomération. Elles viennent en partie remplacer les gazons régulièrement tondu, où l'herbe restait rase en toute saison.
- 4 L'intérêt croissant pour les prairies dans l'aménagement paysager urbain mérite d'être rapproché d'un regain d'attrait relatif pour le pâturage et la fauche comme modes de gestion extensifs des terres agricoles. Les tentatives de maintien de la production agricole dans les territoires en déprise s'appuient ainsi sur le rôle de ces pratiques extensives dans la protection des milieux. Elles reposent également sur les enjeux patrimoniaux en un sens plus large et les aménités paysagères offertes par les paysages ouverts, qui renforcent l'attractivité touristique (Friedberg, 1999). En ville les motivations sont un peu différentes. Antithèse du gazon (Lieutaghi, 1983), les herbes hautes offrent aux urbains l'occasion d'exprimer une certaine spontanéité partagée avec le végétal. Levier d'économie budgétaire, habitat pour la faune sauvage, support d'éducation à l'environnement, opportunité économique pour le secteur semencier... la gestion des prairies fait l'objet de tensions complexes au croisement entre enjeux économiques, techniques, environnementaux, et esthétiques.

- 5 Les prairies se manifestent ainsi sous différents visages, à la frontière entre approche horticole et agricole de l'espace enherbé. A un bout du spectre se tiennent les prairies fleuries, ouvrant un nouveau type de marché aux entreprises semencières, et prisées pour leurs couleurs vives, mais également pour la visibilité qu'elles donnent à celui qui les sème, d'autant plus qu'elles sont entourées d'une bande nette et bien tondue. A l'autre bout du spectre, le recours au pâturage (sous sa forme écologisée par ajout d'un préfixe idoine, l'éco-pâturage) : le réinvestissement d'une pratique agricole – élevage bovin, ovin ou caprin – dont la vocation première devient l'entretien du paysage ou des milieux en fonction des circonstances.
- 6 Dès lors qu'existences végétales et animales spontanées trouvent un plus grand droit de « cité » dans les espaces jardinés (Dubost, 2010 ; Dubost et Lizet, 2010), les savoirs scientifiques viennent de manière croissante orienter et légitimer les formes d'intervention sur l'espace public. Dans ce contexte les prairies, envers ou miroir des pelouses, lieu de rencontre entre tradition horticole et ingénierie écologique, offrent des prises pour la redéfinition des identités professionnelles. Il y est question de savoirs – mais aussi et tout autant d'esthétique, et la rencontre ne s'opère pas sans quelques frictions.
- 7 Différents courants de pensée accompagnent au niveau international ces transformations : l'urbanisme « socio-écologique », ancré dans le nord de l'Europe noue des liens avec le développement du concept de résilience. Cette optique insiste sur l'importance d'analyser les territoires urbains à la manière d'écosystèmes en prenant acte de leur complexité dynamique en rupture avec les techniques de planification modernistes (Barthel et al., 2013 ; Marcus et Colding, 2014). Le courant des « biophilic cities », plutôt américain, prend lui comme argument central l'importance psychologique d'un voisinage quotidien des citoyens avec d'autres formes de vie (Beatley, 2011).
- 8 Du point de vue opérationnel, le développement de la gestion différenciée a pris corps en parallèle du développement du génie écologique au cours des années 1980 (Larrère, 2005). En fonction du contexte national, l'introduction de préoccupations pour la diversité biologique dans l'aménagement urbain prend différents chemins. A Berlin l'accueil de la végétation spontanée est notamment passé par un aménagement des « zones résultant de dommages de guerre ou de démolitions, où des animaux et des végétaux se sont installés » pour les rendre accessibles mais sans modifier leur composition (Sukopp, 1997, p. 278 et suiv.). A Stockholm, la réflexion se construit à l'échelle régionale du fait de l'existence d'un parc national urbain (Barthel et al., 2009). Aux Etats-Unis, du fait de la morphologie très étalée des villes, les « forêts urbaines » et « canopées urbaines » deviennent un sujet de réflexion écologique et social au travers de projets de gestion communautaire<sup>7</sup> (McDonough et Vatcha, 2005).
- 9 La gestion différenciée des espaces verts rassemble, en France, des collectivités qui cherchent à la fois à gérer des surfaces grandissantes d'espaces verts sans faire grimper les coûts. Elles sont inspirées par les pratiques développées dans les années 1970 en Allemagne, en Belgique et en Suisse (Frileux, 2007 : 310). La notion de respect de l'environnement prend une place plus importante à partir des années 1990, puis s'intègre dans les années 2000 à la thématique plus large du développement durable (Aggeri, 2004). En termes de pratiques, cette approche comprend l'économie d'eau, le recyclage, l'abandon des produits chimiques et valorisation des formes de vie spontanées (Dubost, 2010 : 637).

- 10 L'ingénierie écologique rassemble aujourd'hui les pratiques d'aménagement qui s'appuient sur l'utilisation de compétences en écologie afin d'orienter le devenir d'un milieu, que ce soit à des fins de conservation, ou d'exploitation forestière ou agronomique durable (Cozic, 2004). En France, le mouvement a été initié par l'Association française des ingénieurs écologues (AFIE) créée en 1979<sup>1</sup>. Ce mouvement à la fois scientifique, technique et éthique accompagne la remise en cause de la notion d'équilibre des écosystèmes, au profit d'une vision plus dynamique du fonctionnement du vivant permettant d'intégrer plus facilement dans une même réflexion processus physico-chimiques, biologiques et sociaux sur des territoires localisés (Folke et Gunderson, 2006 ; Hughes et al., 2005).
- 11 En France, le monde professionnel de l'ingénierie écologique s'est d'abord structuré à part vis-à-vis du secteur horticole, mais la convergence s'opère de plus en plus<sup>2</sup>. Ce rapprochement invite à s'interroger sur la traduction sensible d'une gestion paysagère impliquant une attention pour la biodiversité. Pour s'engager dans cette analyse, une ressource importante réside dans le courant de l'esthétique environnementale (Berleant, 1992 ; Carlson, 2000 ; Brady, 2003). Celle-ci, au-delà d'un courant philosophique cantonné au monde de l'art – y compris paysager – explore la dimension esthétique commune de l'expérience quotidienne.
- 12 L'esthétique environnementale explore les processus d'écologisation comme autant de « procédures actives et ouvertes d'engagement dans l'environnement » (Blanc et Lolive, 2009a). Cela concerne en particulier la place qu'occupent les existences végétales, mais aussi animales, dans l'espace urbain (Blanc, 2000). Ces inflexions du champ esthétique invitent au décalage par rapport à l'histoire du paysage où le regard et la scène occupent une place centrale (Choay et Merlin, 2010). La scène irait même jusqu'à disparaître entièrement en considérant que la représentation de la nature aurait laissé la place à sa « présentation », atteignant à sa vérité authentique, sans filtre en somme, au travers de ce que Loïc Fel nomme « l'esthétique verte » (Fel, 2008).
- 13 En décalage avec cette dernière proposition, nous estimons que l'on ne peut faire l'économie de la notion de théâtralité dans l'analyse de l'écologisation de l'aménagement paysager. En effet la fonction de mise en scène sous-tend toujours clairement l'existence des parcs et jardins publics. Il s'agira donc d'essayer de comprendre quels sont les ressorts de cette mise en scène : si de nouveaux savoirs – écologiques – prennent une place croissante dans la définition des modes de gestion des espaces verts, quelles transformations esthétiques ce mouvement de légitimation entraîne-t-il avec lui ?
- 14 Le point d'articulation que nous proposons part de l'image commune du « théâtre » couramment employée aussi bien pour désigner le savoir que le paysage (Tiberghien, 2014)<sup>3</sup>. Ainsi, la légitimation de certains savoirs par rapport à d'autres est affaire de relations entre visible et invisible, la production de savoirs étant aussi production d'ignorance (de Sousa Santos, 2011). De même, la mise en valeur dans un jardin d'une représentation de la nature cadrée par les savoirs scientifiques est susceptible de changer les formes de « théâtralité » à l'œuvre, c'est-à-dire de ce qui est donné à voir : cette nouvelle façon de montrer se reconstruit sur deux plans à la fois, celui de l'espace et celui du regard.
- 15 L'analyse de l'« esthétique naturaliste » développée par Allen Carlson (Carlson, 2009) offre ici un point d'appui. Celle-ci trouve ses racines dans les prémices du mouvement environmentaliste américain ; elle peut se définir comme une étude de l'appréciation

esthétique des « environnements naturels » (ibid.) fondée sur la valorisation des connaissances biologiques dans le regard du spectateur, et de l'absence de traces de la présence humaine dans le paysage, en opposition complète avec le style pittoresque (ibid.). De ce point de vue, le paysage se donne toujours comme spectacle, même si les procédures de cadrage changent, d'une valorisation des vues et des formes végétales strictement dessinées, vers une approche de la nature où diversité et fonctionnalité deviennent des valeurs clés, rejoignant. Cette esthétique peut être qualifiée de « littérale »<sup>4</sup> dans la mesure où elle met en scène une authenticité, fait croire à l'absence de mise en scène, au fait de ne montrer rien de plus que ce qui est spontanément présent (Horeau, 2015). Dans ce contexte le terme de paysage, en tant que modèle pour l'appréciation des vues, pourrait d'ailleurs devenir impropre. Il s'agirait alors de se référer à sa définition phénoménologique, qui la ramène à une expérience sensible des lieux (Howes, 1991 ; Stoller, 1989)<sup>5</sup>.

## Une étude de cas en Seine-Saint-Denis

- 16 L'étude s'appuie sur les données issues de deux enquêtes ethnographiques successives menées dans les parcs urbains sous la responsabilité du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (France) de 2012 à 2017. C'est sous le terme de « gestion harmonique » (Dubreuil, 2006) que le Conseil général a affiché son intérêt pour la biodiversité urbaine à partir des années 1990. Ce modèle a d'abord formé le point focal d'une enquête ethnographique menée en 2012 et 2013, centrée sur le parc de La Courneuve (aujourd'hui nommé parc Georges Valbon), dans le cadre d'une thèse portant sur les transformations des savoirs et pratiques associées à l'émergence de la gestion écologique des parcs urbains (Legrand, 2015). Les enquêtes sont ensuite poursuivies en 2016-2017 lors d'une seconde étude. Cette fois-ci les travaux sont menés dans le cadre d'un doctorat portant sur les problématiques de cohabitation entre les gestionnaires des parcs et le lapin de garenne. Ces études sont toutes les deux motivées par la collaboration entre la direction Nature, Paysage et Biodiversité (DNPB) du Département de Seine-Saint-Denis et le Museum national d'Histoire naturelle de Paris<sup>6</sup>.
- 17 Ces deux enquêtes s'appuient sur : (i) une analyse de la documentation produite par les services gestionnaires et leurs partenaires ; (ii) de nombreuses séances d'observation participante lors de visites de terrains, d'interventions sur les milieux, lors de réunions, d'animations et de conférences ; (iii) des entretiens semi-directifs (une centaine d'entretiens au total) avec différents types d'acteurs, comprenant les employés du conseil général (gardes, techniciens, animateurs, cadres, personnel administratif et chargés d'étude), prestataires (entreprises d'entretien paysager, d'ingénierie écologique et de gestion de la faune, bureaux d'étude), partenaires (naturalistes, chercheurs) usagers du parc. Ces entretiens ont fait l'objet de prises de notes précises ou d'enregistrements suivis de retranscriptions et d'une codification thématique permettant leur analyse qualitative.
- 18 Construit dans les années 1960, le parc Georges Valbon, situé à l'Est de la commune de Saint-Denis<sup>7</sup>, forme aujourd'hui un ensemble de prairies, pelouses, boisements et plans d'eau de plus de 400 ha, qui accueille 2 millions de visiteurs par an. La faune qu'il abrite, exceptionnelle par rapport à sa localisation, lui vaut d'avoir aujourd'hui un statut d'espace naturel protégé. Le parc, classé "zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique" (ZNIEFF) est intégré à un site Natura 2000 depuis 2006 Celui-ci regroupe

quinze sites du département – essentiellement des parcs urbains –, en vertu de l'annexe 1 de la directive Oiseaux de l'Union européenne.<sup>8</sup>

- 19 Le contexte urbain est spécifique à la désignation de ce site en Seine-Saint-Denis pour différentes raisons : la nomination est intervenue dans un moment de carence de propositions au niveau national vis-à-vis des demandes européennes. Par ailleurs, multi-situé, cet espace protégé est entièrement enserré dans la matrice urbaine. Néanmoins au niveau régional, ces sites sont exceptionnels par rapport au territoire qui les entoure, et ont une véritable importance pour l'avifaune. Le parc Georges Valbon est une halte migratoire d'importance régionale. Pourtant, les milieux actuels qui composent ce parc sont le résultat d'une trajectoire historique faite de remaniements profonds du sol, de la végétation et de la circulation de l'eau. C'est pour ainsi dire un lieu entièrement artificiel de par son origine : il a fait l'objet d'importantes plantations et semis. Et il est presque entièrement bâti sur 15 millions de m<sup>3</sup> de remblais de composition diverse, provenant en particulier des chantiers de construction du forum des Halles et du centre d'affaire de La Défense. Le sol est donc très hétérogène et ne peut être caractérisé selon les classifications habituelles (Vergnes et al, 2017).
- 20 Le parc, au départ pur équipement de loisirs, est secondairement devenu un espaces naturel protégé et les deux vocations, à présent, se superposent. Cela s'accompagne de l'intervention de nouveaux acteurs dans la conception l'entretien des lieux. L'introduction de méthodes de gestion écologiques répond à de nouvelles vocations attribuées aux parcs. Parmi elles, l'augmentation de la surface en prairie fait partie des questions qui concentrent alors tensions et désaccords : elles touchent aussi bien les possibilités offertes aux usagers, les relations avec les entreprises auxquelles est sous-traité l'entretien des lieux. Elles portent sur le dessin paysager et les aménités offertes aux promeneurs, mais aussi la question des proliférations végétales et animales, dont le lapin de garenne. A partir de cette étude de cas (Passeron et Revel, 2005), nous examinerons la manière dont l'approche esthétique permet d'envisager les rapports de force engagés autour de l'entretien des prairies. L'esthétique est ici convoquée à deux titres : non seulement au sens d'appréciation culturellement informée du paysage mais également en un sens plus large, en tant qu'appréhension sensorielle de l'espace vécu (Cauquelin, 2000 ; Carlson, 2009 ; Blanc et Lolive, 2009b). Au croisement entre ces deux approches, nous chercherons à voir de quelle manière les relations esthétiques prennent place au sein d'itinéraires, de « trajets », qui sont aussi bien ceux des humains que ceux qu'empruntent d'autres vivants (Ingold, 2011). Herbes tondues, piétinées, broutées, grattées, traversées en ligne droite pour en faire l'inventaire...Différentes « traces » se rencontrent, permettant de lire les tensions qui entourent la gestion des prairies.
- 21 Le développement qui suit empruntera quatre sentiers : (1) en longeant le premier nous tenterons de saisir en quoi la limite des praires renvoie à celle de l'espace domestique, incarné par la pelouse bien tondue. (2) Entrer dans les prés c'est déjà faire un pas vers l'en-dehors (l'extérieur de la ville) et donc vers des usages différents de l'espace public – ce sera notre deuxième sentier. Cette montée en herbe, en tant qu'elle résulte d'un lâcher prise sur les dynamiques végétales, renvoie également à la question d'une perte de contrôle sur le vivant. Cela amènera à suivre cette trajectoire de l'abandon de l'emprise jusqu'à son terme, celui de l'enfrichement (3) : la friche peut dans certains cas apparaître comme repoussoir, figure de la banalité et de l'effacement du « dessein » paysager. Elle représente également un effort matériel supplémentaire quand il s'agira « de ré-ouvrir » ces milieux. De ces différents éléments peuvent surgir des tensions professionnelles. (4)

Pour terminer, nous examinerons les nouveaux critères d'évaluation qui participent à transformer et enrichir la palette esthétique qui préside à la mise en valeur des prairies.

## Catégoriser les herbes ?

- 22 Il convient avant de poursuivre, de préciser que l'analyse proposée cherche à mettre en regard les savoirs et imaginaires des différents acteurs rencontrés, qui peuvent être jardiniers, gardes, techniciens, botanistes, écologues... Nous ne prenons donc pas les classifications botaniques comme point de référence, mais considérons les différents types de classifications mobilisées par les acteurs comme autant de manières de caractériser les discontinuités qui traversent le monde végétal (Friedberg, 1999).
- 23 Nous nous penchons sur les reconfigurations à l'œuvre à l'interface entre différents types de savoirs, en nous situant au-delà de l'opposition usuelle entre savoirs scientifiques et autres types de savoirs (savoirs pratiques, d'expérience, professionnels ou profanes...) qui revient par définition à dévaloriser ces derniers (Adell, 2011, p. 237 et suiv). Ce travail n'accorde donc pas aux catégories botaniques et écologiques de statut privilégié – propre à mieux dire la vérité d'une situation – par rapport aux autres formes en présence. Cette approche se traduit dans notre traitement du vocabulaire. Dans cet article, les termes « gazon », « pelouse » et « prairie », qui désignent des formations végétales herbacées, sont par défaut empruntés au vocabulaire courant. De même pour la « friche ». Les termes « gazon » et « pelouse » sont donc synonymes selon cette approche. Ils renvoient en ce sens seulement à une certaine hauteur de couvert. En fonction des acteurs, ces termes peuvent également renvoyer soit à une technique de gestion (acception plutôt horticole), soit à un cortège d'espèces particulier (acception plutôt botanique). Suivant ce second point de vue, pour prendre le cas de la famille des Poacées, les pelouses rases seront susceptibles de présenter plus de petites espèces annuelles supportant les perturbations récurrentes tels que le pâturin annuel ; dans les prairies se regrouperont plus d'espèces pérennes tels que le dactyle aggloméré, les fétuques... Mais les mots qui désignent les l'herbe gardent néanmoins dans les témoignages collectés une certaine malléabilité, une certaine polysémie, qui nous interdit de trancher une bonne fois pour toute. Notons enfin que dans le vocabulaire de l'écologie scientifique, les « pelouses » peuvent renvoyer dans certains cas à une forme d'habitat particulier propre aux milieux calcaires : les « pelouses calcaires ». Ce n'est pas le cas ici, en l'absence de ce genre d'habitats sur le terrain considéré.
- 24 Par ailleurs, l'herbe, dans sa banalité, forme un creuset de choix pour explorer l'évolution des sensibilités paysagères. Dans ses travaux sur l'histoire des émotions, Alain Corbin accorde une place à l'herbe, au travers du livre qu'il lui consacre (Corbin, 2018). Dans un ouvrage où il rassemble nombre de références littéraires, on note en particulier le caractère sensuel accordé à l'herbe haute. Pour l'auteur, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle au moins, s'allonger dans l'herbe, que cela soit pour faire une sieste, méditer ou partager un moment charnel, forme un geste qui s'apparente à une caresse, qui participe d'une rencontre apaisante, d'un partage avec les éléments : le soleil, la terre, le vent. La rencontre est également celle avec un peuple, le « peuples des prés » pour René Char. Suivant ce fil, on pourrait dire aujourd'hui que la prairie se donne comme le lieu d'un partage avec un monde « plus qu'humain », où se défait la coupure conceptuelle entre nature et culture (Abram, 2013). Cette coupure est à l'inverse très clairement formulée par l'herbe disciplinée, tondue de frais et interdite d'accès. Jacques Lacarrière va lui



jusqu'à accorder une part spirituelle à l'herbe qui pousse. Elle qui rassemble pour lui « toute la rumination du monde », fournirait ainsi un socle pour ressentir et pour penser la condition humaine dans son appartenance au monde vivant : « Herbe et Histoire sont les deux et irrécusables témoins du cheminement hominien. Nulle transcendance en nous sans sa dérisoire ascension. Nulle permanence sans sa précarité. Et nulle méditation sans sa verte assomption. Herbivores, carnivores, ruminants, digérants, nomades, sédentaires, nous sommes tous des enfants de l'herbe. » (Lacarrière, 2005). C'est dire qu'au-delà de son évidence végétative, l'herbe inspire autant qu'elle divise. Dans ce qui suit, nous interrogerons donc, dans le cas du parc Georges Valbon, les lignes de partage qui traversent la pousse de l'herbe et les identités qui s'y rattachent.

## Les limites de l'espace domestique

- 25 Au moment où les projets des grands parcs de Seine-Saint-Denis sont dessinés, les terres sont encore cultivées. Ils se construisent ensuite en partie en puisant dans une gestion empruntant aux techniques agricoles. Ainsi en 1954, quand l'ingénieur des services paysagers de la ville de Paris dessine un avant-projet pour le parc de la Courneuve, il y prévoit des massifs forestiers et des prairies « selon les méthodes agricoles », rustiques, sans mouvement de terrain. L'endroit est d'ailleurs alors toujours une plaine en partie maraîchère et traversée par une dépression où coulent plusieurs cours d'eau (Provost, 2004, p. 7). La construction du parc se fait ensuite en deux mouvements : la première phase de construction, commence sous la direction de M. Audias, aboutit à l'ouverture d'une première partie du parc. La seconde, prend place à partir de 1972, sous la direction de MM. Samel et Provost. Les prairies ne forment pas un motif privilégié de ces projets.

## Un motif paysager qui prend part à l'écologisation du parc

- 26 Les herbes hautes sont progressivement introduites dans les années 1990, notamment au moment de l'aménagement d'un vallon humide, qui concentre alors les préoccupations environnementales. En effet ce vallon, longtemps visé par un projet autoroutier, a fait l'objet d'un conflit d'aménagement et lorsqu'il est finalement intégré au parc, il prend le nom de vallon écologique. Il est reconnu comme un milieu humide qui préexiste au parc, et que celui-ci vient mettre en valeur. Aux dires de l'un des paysagistes de l'équipe impliquée à l'époque, les semis empruntent, leur composition aux principes de la phytosociologie, dans le but d'enrichir la diversité des cortèges végétaux. Parmi ces semis se trouve l'intitulé « prairie de fauche » - (Legrand, 2014). Au-delà de la composition originale de ces mélanges de semences que nous ne connaissons pas, ce qui nous semble important de souligner ici est la démarche de choix des semis : une démarche scientifique de classification est ici traduite en pratique d'aménagement paysager. Elle vise en outre à reconstituer *ex-nihilo* des associations végétales qui, d'habitude, résultent d'une trajectoire d'installation progressive influencée par des qualités d'ensoleillement, et la nature du sol : c'est donc un travail de création par imitation qui est ici à l'œuvre, empruntant ses repères à un certain type de savoirs scientifiques.
- 27 Dans d'autres secteurs du parc, l'objectif est de mettre en place une gestion plus favorable aux insectes et aux oiseaux (le terme de « prairies à graines » revient par exemple chez l'ancienne directrice). Ici c'est donc l'attention pour la faune qui prime. Enfin, le fleurissement représente toujours un enjeu, avec comme objectif d'ajouter de la couleur

dans un paysage alors considéré comme trop monochrome, trop vert, par l'équipe de direction. L'introduction de semences de « prairies fleuries », apporte parfois de mauvaises surprises, lorsque les semences commandées s'avèrent « purement horticoles » et ne répondent pas aux attentes des gestionnaires sur le plan écologique.

- 28 Le regain d'attrait pour les prairies d'être mise en regard des propositions du paysagiste Gilles Clément, promoteur du concept de « Jardin en mouvement » notamment mis en scène au parc André Citroën à Paris. Celui-ci est en effet peuplé de plantes qui se ressèment spontanément et changent de place d'une année sur l'autre. Les jardiniers s'arrangent alors pour dessiner des chemins à la tondeuse dans l'ensemble de formes et de couleurs ainsi recréés chaque année différemment. Gilles Clément se propose selon ses dires, de donner les « clés » du jardin à l'ordre biologique, de miser sur « l'expression possible d'un ordre intérieur, un ordre intime, celui des messages transmis en vue d'une évolution » (Clément, 2007, p. 16), pour une mise en valeur avant tout symbolique du mouvement. Celle-ci repose sur une instrumentalisation du caractère dynamique des peuplements végétaux, qui deviennent sous la main du jardinier une matière d'un genre particulier, un espace-temps peuplé, dans laquelle celui-ci peut sculpter une forme changeante. En retour, cette mise en valeur symbolique du mouvement sert l'objectif de faire percevoir les dynamiques écologiques au public, en particulier la croissance et la dispersion.
- 29 Au parc Georges Valbon, il s'agit dans une optique plus directement conservatoire, de créer des refuges pour la faune et la flore. La mise en scène s'installe alors sur les panneaux pédagogiques installés au niveau des points de vue. Par redoublement de l'image, ces panneaux instituent les espaces gérés pour la biodiversité en paysages à contempler (Figure 1). Ainsi sur le panneau pédagogique qui orne aujourd'hui l'entrée du vallon écologique, apparaît le terme de « prairie sauvage » (Figure 2). A côté d'une liste d'espèce représentées à l'aquarelle, on peut y lire la légende suivante :

« Le parc a choisi de consacrer certaines de ses prairies à la biodiversité : si les espaces bien tondus autour des lacs permettent le jeu et la détente des visiteurs, la prairie sauvage du Vallon est un refuge pour la faune et la flore. Cet espace n'est pas tondu, mais fauché une fois tous les deux ans en fin d'été, ce qui laisse le temps aux plantes et aux insectes d'achever leur cycle de reproduction. »

Figure 1 et 2. Panneaux pédagogiques disposés à l'entrée du « Vallon écologique ».



Le premier panneau (gauche) reproduit le paysage pour distinguer les milieux (côteaux, étang et roselière, prairie) et le second (droite) présente les espèces inféodées à cette prairie, qualifiée ici de « sauvage » par différence avec les pelouses tondues régulièrement.

Crédit : M. Legrand.

## Un espace de négociation

- 30 A partir de 2011, l'extension des surfaces en prairies répond à une articulation entre baisses budgétaires et argumentaires écologiques. En Seine-Saint-Denis, cette année apparaît chez certains techniciens du parc comme une année charnière dans la gestion des prairies. La baisse de budget au sein des parcs pousse à augmenter les surfaces en prairie au détriment des surfaces en pelouse et à allonger les temps de rotations de fauche, entraînant l'installation de ligneux.
- 31 L'augmentation des surfaces en prairie sous contrainte économique n'a pas été bien vécue par tous les techniciens, dans la mesure où cela ne découle pas d'un choix de leur part. S'y ajoute l'idée, avancée parfois, selon laquelle l'intérêt écologique est avancé pour masquer des objectifs économiques qui au final ne seraient pas atteints : au bout certain temps d'absence d'intervention, quand vient le moment de rouvrir le milieu, l'emploi d'un outillage spécifique lié à l'installation des ligneux, entraînerait une augmentation des coûts et annulerait les économies faites par ailleurs. Pointer l'argument économique du doigt permettrait dans cette configuration de délégitimer les choix opérés, critique plus difficile à mener quand il s'agit de protection de la nature. Mais cette controverse révèle, en fin de compte, que le problème se situe ailleurs : car quelles que soient les raisons, l'abandon des pelouses vient porter atteinte au sens que les jardiniers et techniciens qui les défendent donnent à leur métier en relation avec des modes d'intervention sur le végétal.
- 32 Par contre, cela représente aux yeux d'autres acteurs, tels que l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine<sup>9</sup>, comme une opportunité pour introduire plus de naturalité dans les espaces verts.
- 33 L'attention pour la biodiversité dans les pratiques d'entretien des parcs départementaux passe notamment par l'accueil des espèces liées à Natura 2000. La gestion paysagère se tourne alors vers une approche par « *habitats naturels* », empruntant directement aux catégories de l'écologie scientifique : il s'agit là d'aménager des lieux en direction de certaines espèces et les prairies se placent dès lors dans un ensemble d'équipements pour la faune, plus ou moins artificiels, qui comprend aussi les étangs, les mares, les nichoirs... Dans l'opposition entre pelouse et prairie, tout se passe alors comme si les prairies étaient vues comme des espaces dédiés à la biodiversité, tandis que les pelouses servaient aux usagers (Figure 3).

Figure 3. La limite entre espaces tondu et fauchés a varié au cours du temps, elle fait l'objet d'une négociation.



Crédit : M. Legrand.

- 34 Dans le vocabulaire des techniciens et des jardiniers, Les termes pelouse et prairie correspondent à des modes de gestion, renvoyant à la fréquence de coupe, qui donne à la végétation une allure différente, dessinant deux types d'espaces distincts : tonte régulière pour les pelouses, jusqu'à une fois par semaine ; fauche pour les prairies, de trois fois par an à une fois tous les trois ans en fonction des secteurs. Néanmoins, les termes renvoient aussi, notamment dans les documents de gestion, à des milieux, au sens biologique d'« habitat » et des compositions végétales distinctes au même titre que les boisements, les roselières...Aujourd'hui, le plan de gestion Natura 2000 du parc relève différents habitats prairiaux d'intérêt communautaire<sup>10</sup>. Néanmoins toutes les surfaces gérées en prairies, c'est-à-dire fauchées, ne sont pas notées comme habitats prairiaux selon la classification CORINE dans les documents de gestion : certains sont notés comme « *pelouse de parc* », ce qui crée une ambiguïté.
- 35 Pour le service du parc Georges Valbon, la gestion des prairies a fait l'objet d'une négociation. Après la première phase de mise en place, les surfaces fauchées ont ensuite été limitées pour garder assez d'espace aux jeux de ballon et autres loisirs sur gazon (Figure 3) :
- « Par rapport au public on est quand même obligés pour qu'un enfant joue dans le gazon, on ne peut pas laisser l'herbe haute comme ça, donc il y avait des parties qui étaient tondues, et d'autres parties qui ne l'étaient pas. Maintenant ça fait vraiment l'objet d'un des marchés bien précis. » (Entretien avec un agent du parc, 2013)<sup>11</sup>
- 36 Aujourd'hui, cette négociation implique différents acteurs mandatés par la direction Nature, Paysage et Biodiversité (dont dépendent les services des parcs), pour conseiller celui-ci en vue d'une gestion plus favorable à la biodiversité. Ce sont d'abord des

associations naturalistes qui ont joué ce rôle. Ensuite, s'y ajoutent des conseillers de l'ODBU, formés à l'ingénierie écologique. Enfin, il s'agit également de bureaux d'étude impliqués dans la mise en place des plans de gestion Natura 2000. A l'écoute des recommandations de ces différents protagonistes, c'est la direction du service, *in fine* qui arbitre. Le directeur du bureau d'étude qui accompagne le plan de gestion met ainsi en avant la « *marge de manœuvre* » dont dispose le parc pour augmenter sa surface en prairies et favoriser ainsi insectes et oiseaux. La botaniste qui procède annuellement à des inventaires dans le parc trouve « *coûteux* » et « *inutile* » l'entretien d'une telle surface en pelouse, au-delà des seuls intérêts biologiques qu'elle attribue aux prairies. Le chef de service estime difficile de diminuer davantage la surface de pelouse dans les parties les plus fréquentées du parc : pour lui, les usagers en ont besoin.

- 37 L'introduction des prairies comme motif paysager confronte les gestionnaires (responsables de services issus de formation horticole, techniciens comme jardiniers sous-traitants) à des tensions - dès lors que leur propre conception de l'intervention paysagère ne s'y retrouve pas. Ce souci de reconnaissance est motivé par le désir de faire correctement son travail et d'être reconnu en retour pour cela. L'attention portée aux usagers ou à l'idée que l'on se fait de leurs attentes est ici centrale. Mais répondre de façon ajustée aux demandes multiples des usagers c'est faire face à la pluralité des usages et des représentations de la nature et du paysage : une action menée sur le végétal, pensée comme bonne de la part d'un technicien peut créer une série de mécontentements du public, et inversement, une action pressentie comme difficilement acceptable peut passer inaperçue ou ne donner lieu à aucune plainte.
- 38 Dans le cas des prairies, les actions sont mises en place de façon progressive pour éviter des changements trop brutaux. Elles s'accompagnent de panneaux informatifs. Selon l'un des techniciens, les habitudes ont été assez facilement prises face au retour de ce qu'il appelle « *des prairies à l'ancienne* ».
- 39 Au parc Georges Valbon, la résistance à l'extension des prairies convoque l'inadéquation avec les préférences des usagers mais aussi les bêtes dangereuses pour les humains que la pousse pourrait amener dans l'herbe : les tiques et les vipères. Ainsi l'un des agents qui travaille depuis une quinzaine d'années dans la partie la plus ancienne du parc, ne comprend pas qu'on laisse pousser ainsi l'herbe. Selon lui, laisser ces terrains en « *friche, pour y faire du foin* » est une mauvaise idée :
- « Il y a la buvette qui est ouverte tous les jours ici, il y a les gens qui viennent, ils veulent pique-niquer ils ne peuvent pas. (...) Les pelouses qui sont poussées comme ça, les gens vont s'allonger dedans, moi c'est pour ça que j'ai la polyarthrite déformante dans le bras, tout ça parce que j'ai pris une tique sous le bras. En plus ça pourrait attirer des serpents. Comme la couleuvre, l'orvet, bon l'orvet, la couleuvre ce n'est pas dangereux mais la vipère, oui. » (Entretien avec un agent du Parc Georges Valbon, 2013)
- 40 Fils d'agriculteur, il défend une autre vision de l'écologie, liée à la pratique de la chasse. Il raconte ainsi ses souvenirs d'une Normandie où les moissonneuses contournent les nids de cailles, il évoque les abris installés pour que les perdrix viennent se nourrir en hiver, ainsi que les lapins - qu'il voit comme un gibier. D'ailleurs, c'est également l'image qu'il a des lapins qui fréquentent le parc. Autour de l'opposition entre pelouse et prairie se dessine l'opposition entre certains types d'usages permis par les pelouses et entre certaines espèces que les prairies abritent, conçues positivement comme les insectes et les oiseaux ou au contraire comme dangereuses, telles les tiques et les serpents.

- 41 Les limites du domaine des pelouses dessinent en creux celle de l'espace domestique (Lieutaghi, 1983), les prairies en représentent déjà l'en-dehors, comme l'illustre les propos d'un usager du parc. Il exprime d'autant plus clairement cette opposition qu'il est lui-même jardinier de métier. S'il apprécie les prairies du parc, il ne comprend lui non plus pas que son employeur veuille laisser l'herbe pousser dans les jardins publics :
- « Si c'était moi on le ferait pas. D'abord je trouve ça moche. Et puis, ça va ramener des papiers, des seringues. A la fin de l'année on va bien devoir faucher. Et il faudra nettoyer avant, c'est des bennes et des bennes qu'on va ramasser. Dans le parc, je veux bien. C'est la biodiversité, les lapins. Mais pas en ville ! » (Entretien avec un usager du parc Georges Valbon, 2014)
- 42 L'herbe haute trouve donc place à ses yeux dans cet endroit qu'il considère comme le domaine de la biodiversité, mais il ne la tolérerait pas en ville. Elle s'y assimile à divers désordres qu'il devrait ensuite, en l'occurrence, prendre en charge lui-même. Laisser l'herbe pousser au-delà d'un certain point s'accompagne pour les responsables des parcs, les techniciens, les jardiniers d'une redéfinition du sens donné à leur métier. En effet cela apparaît aux yeux d'une partie d'entre eux comme une négligence, une perte de contrôle sur l'espace dont ils sont responsables : en regard, intervient la peur de subir des reproches de la part des usagers face à ce qu'ils considèreraient comme un manque de soin accordé aux lieux, selon les codes propres à l'univers urbain.

## Des milieux qui abritent des utilisateurs différents

- 43 Au-delà d'une opposition entre prairies et pelouses, reflet projeté d'une exclusion mutuelle entre usagers et biodiversité, la situation est en réalité plus complexe. Ces deux modes de gestion s'inscrivent en effet dans une mosaïque qui concerne aussi bien la faune et la flore elle-même que les usages. Ainsi d'une part, chaque milieu présente des intérêts biologiques spécifiques et d'autre part, ils offrent des possibilités différentes aux visiteurs. Sur le plan écologique, la diversification des modes de gestion des espaces du parc s'inscrit en parallèle de la diversité des conseils, parfois contradictoires, que le service du parc reçoit de la part des associations naturalistes et bureaux d'étude. Les avis d'experts arrivent finalement comme des injonctions contradictoires :
- « Les associations donnent chacune des objectifs : « il faudrait faire ça, ça, ça ... » mais ils ne sont pas d'accord entre eux. On s'arrange avec. Un bout de prairie pour les papillons, un bout pour..., un bout pour le public. » (Entretien avec un agent du parc, 2012)
- 44 Le décalage des points de vue se résout par un découpage dans l'espace. L'aménagement du parc n'est donc plus dédié seulement au public. Les nouveaux chantiers sont également conçus dans cette logique de partage de l'espace entre les usagers du parc, la faune et la flore, logique qui apparaît comme une véritable « mise en ordre écologique » de l'espace (Legrand, 2015).
- 45 Sur le plan des usages, Le domaine de la pelouse et celui de la prairie dessinent deux rapports à l'espace et au loisir, sont appropriés différemment par les usagers. Un cadre du service du parc exprime cette diversité en termes d'« ambiances » : « ...ça établit des ambiances complètement différentes, il y a des gens qui n'auront jamais envie d'aller dans des coins, là-haut, et puis au contraire il y aura des gens qui auront envie ».

Figure 4. Sous le regard d'un adulte, une petite fille part à l'assaut d'une sculpture monumentale aux pentes engazonnées. La pelouse est constellée de pâquerettes. Cette dernière est intitulée « *Forme d'Accueil* ».



Crédit : Pierre Zvenigorodsky.

- 46 Au parc Georges Valbon, de très nombreux usagers profitent des pelouses, surtout aux beaux jours (Figure 4). Les activités sont aussi diverses que des jeux, pique-niques, siestes, photos de mariage, des sports en tous genres s'y rencontrent, du football au frisbee en passant par le cerf-volant. Les pelouses sont aussi des lieux de rencontre, elles forment un prolongement du chez soi, une extension de l'espace domestique à l'extérieur, celui-ci pouvant se concevoir comme collectif, voisins compris. Ainsi, Samir et Yves, gardes-environnement à Saint-Denis, racontent leurs souvenirs des années 1990. Samir, la quarantaine, a grandi à Saint-Denis, dans une cité voisine du parc :

*« La première colline en rentrant de Floréal, c'était notre lieu de ...toute la cité était là. On prenait la colline d'assaut. Toutes les familles, c'était hallucinant parce qu'on y allait, et j'avais toutes les mères de famille de la cité, sur la grande colline et on se l'appropriait, Floréal, Courtille, Saussaie, ils se donnaient rendez-vous là, et le Clos Saint-Lazare, ils se donnaient rendez-vous au niveau du lac. » (Entretien avec un usager du parc Georges Valbon, 2013)*

- 47 Les voisinages se réorganisaient donc dans le parc, prolongeant ententes et mésententes entre habitants des différents quartiers. Il n'était selon lui pas rare que des bagarres éclatent entre jeunes de cités différentes ; c'est aussi sur les pelouses du parc que se jouaient ensuite les explications pour essayer d'arranger les choses. Les pelouses accueillent aussi des rassemblements festifs, familiaux et amicaux, à l'occasion d'anniversaires, de mariages, de baptêmes. Yves a vécu longtemps à Garges-lès-Gonesse. Il a célébré plusieurs occasions dans le parc :

*« Moi j'y ai fait les baptêmes de ma fille, et des jumeaux. (...) Une cinquantaine de personnes. A côté du grand lac, il y avait mes amis de boulot, j'étais pompier à*

l'époque il y avait mes amis pompiers, oui, on était une cinquantaine de personnes. J'allais chercher la pièce montée à l'usine à Aubervilliers, et après on faisait le repas froid. On jouait aux boules aussi sur les chemins. » (Entretien avec un usager du parc Georges Valbon, 2013)

- 48 Pour d'autres, l'affluence sur les pelouses en été est un véritable repoussoir. Ceux-ci préfèrent fréquenter les prairies de la partie nord du parc. Ainsi Tobias, habitant de Saint-Denis et enseignant en lycée, vient régulièrement au parc avec sa famille, aime justement venir dans la partie nord du parc car il est sûr de ne pas y rencontrer ses voisins. Pour lui le parc permet l'isolement avec sa famille, loin des sociabilités quotidiennes. Enfin, les prairies accueillent aussi la solitude. C'est le cas de Gabriel. Habitant, âgé d'une trentaine d'années, préfère se rendre dans la « deuxième partie » du parc avec sa chienne, pour la faire courir après les lapins. Il apprécie particulièrement, me dit-il, la voir sauter dans les hautes herbes. A l'inverse, les pelouses ne l'intéressent pas : « Je déconseille à n'importe qui de venir un dimanche après-midi. Il n'y a même pas de place sur les pelouses pour pique-niquer. Et puis aujourd'hui les gens laissent tout derrière eux [les déchets] ». Pour Gabriel, le parc représente un endroit propice à l'évasion. Il vient en général seul avec son animal, et souvent en dehors des heures d'ouverture. Il aime y arriver à l'aube, entendre les batraciens et les oiseaux sans les voir. Pour lui, le parc se situe en dehors de la ville et lui procure un sentiment de liberté.
- 49 Enfin, les sentiers tracés délibérément ou non dans les prairies offrent une expérience particulière à ceux qui les fréquentent. Dans les secteurs où la fréquentation est moins forte... Au milieu des hautes herbes par force de passage il arrive qu'une trace, une sente se dessine. Ces passages – à l'inverse de l'accumulation des ordures, ne sont pas perçus par les techniciens comme des indices qu'il faudrait tondre mais comme des cheminements alternatifs qui ouvrent vers d'autres visions paysagères, révélant ce que la pelouse n'apporte pas. Un technicien évoque ainsi l'« invitation au voyage » qu'ils représentent, associée à un autre « ressenti » où l'humain peut trouver sa place « plus discrètement », de façon « moins dominante ». Une expérience qu'il rapproche de celle que l'on peut rechercher dans un espace naturel.
- 50 Du point de vue sensible, l'expérience paysagère proposée aux usagers s'oriente ici vers une visite moins portée sur l'admiration du panorama, et plus sur l'immersion et le parcours. Il s'agit dès lors de se situer dedans plutôt que de se placer à distance, au-dessus et au-dessous. Cela amène à déplacer l'analogie théâtrale utilisée en introduction pour l'idée d'un spectacle associé à un déplacement, comme celui d'une balade contée : où la nature mise en scène se donne à voir comme « spectacle vivant »<sup>12</sup> par le parcours de lieux aux allures changeantes...Mais cette expérience ne semble possible dans les espaces faiblement fréquentés, et ces propositions ne font pas l'unanimité entre les gestionnaires. Au contraire, s'exprime également une tendance à ouvrir des milieux ayant des atouts écologiques et pour maintenir des panoramas « engageants ».

## Entre gazon et friche, sur le fil de l'abandon

- 51 Les prairies urbaines peuvent en fonction des cas apparaître comme le reflet d'un vide, d'une désertion, en particulier dans les territoires économiquement sinistrés. C'est le cas par exemple à Détroit : l'abandon de certains quartiers de l'agglomération suite à une crise économique prolongée a produit un paysage de maisons en ruines entourées de terres en friche, c'est-à-dire laissées à elles-mêmes, où la végétation pousse librement. La



reconquête par les habitants passe par la mise en culture de jardins communautaires et le démantèlement des bâtiments, qui offrent des opportunités économiques mais redonnent aussi une prise dans un contexte de carence des pouvoirs publics (Paddeu, 2012).

- 52 Dans le cas de notre étude, en examinant d'un peu plus près les discours des acteurs qui interviennent dans la gestion des parcs il apparaît que le couple prairie / pelouse appartient en fait à un jeu à trois, où s'invitent le motif de la friche. La négociation ne se joue pas vraiment entre deux milieux ou motifs statiques dont il s'agirait de définir les limites dans l'espace : le domaine du gazon et celui de la prairie. La proportion d'espace laissée à un moment donné aux herbes hautes est un résultat visible, à un moment donné, des relations jardinières avec les dynamiques de la végétation, qui elles s'inscrivent dans le temps. Et l'évolution des pelouses en prairies entraîne avec elle des modifications liées à la composition, florale, animale, paysagère et professionnelle.

## Ce que cache l'enfrichement

- 53 Cette négociation permanente concerne une dynamique végétale particulière, celle de l'enfrichement. Or les friches, dans leur polysémie, renvoient par définition à des espaces laissés à eux-mêmes. Comment cette question du *laisser-faire la végétation* trouve-t-elle sa place dans le travail des gestionnaires et quelles tensions en découlent ?
- 54 Les critères de distinction entre les différents termes considérés et les réalités auxquelles ils renvoient ne fait pas consensus parmi les acteurs impliqués dans la gestion du parc. Pour évoquer cette difficulté, nous nous appuyerons sur les discussions qui entourent la réalisation d'un protocole de sciences participatives dédié aux communautés de papillons de jours, qui s'adresse aux gestionnaires d'espace vert. Ainsi la réalisation des suivis suppose ici de faire la différence entre différents types de gestion selon une typologie précise. Néanmoins, ces codes restent d'une interprétation difficile car ils ont été composés d'un mélange de critères hétérogènes où se rencontrent des définitions horticoles et botaniques. Conçue en plusieurs fois suite à une phase de tâtonnement, cette typologie hybride vise à inclure un maximum de facteurs environnementaux qui pourraient expliquer la composition des communautés de papillons. A la suite de discussion entre le coordinateur scientifique et les participants, une note s'est ajoutée à la fiche habitat pour distinguer entre « friche », « prairie » et « gazon », à l'aide de définitions où s'entremêlent la morphologie, les techniques d'entretien, le type de végétation :
- 55 « Prairie : surface couverte de végétation herbacée, composée majoritairement de graminées, parfois fleurie, de hauteur variable, entretenue par le pâturage et/ou la fauche (prairie naturelle, prairie fleurie semée, prairie agricole, prairie de fauche, pelouses sèches, pelouses calcicoles)
- 56 Friche : terrain non cultivé, couvert de végétation spontanée, parfois en cours de fermeture par le développement d'arbustes (friches industrielles, délaissés, zones peu ou non-entretenu)
- 57 Gazon : surface couverte de graminées semées courte et dense. Végétation peu diversifiée, maintenue courte par des entretiens réguliers (le plus souvent la tonte). (Pelouses d'agrément, zones de loisirs sportifs) » (<http://propage.mnhn.fr>, fiche habitat, 2015).
- 58 Pelouses et prairies apparaissent sur le plan biologique comme des milieux différents qui ne comportent pas les mêmes cortèges végétaux. Si les prairies sont majoritairement composées d'herbacées, une prairie laissée à elle-même peut avoir tendance à aller vers la friche, c'est-à-dire sur le plan biologique, à accueillir des ligneux mais aussi sur le plan social à apparaître comme des espaces non cultivés, ou encore, abandonnés à eux-mêmes.

Plus qu'une simple conversion d'un type de gestion à l'autre c'est donc aussi l'allongement des dates de fauche qui joue sur ces modifications. En effet quand les temps d'intervention s'allongent, les milieux se « ferment », ce qui peut être perçu comme un gain pour la nature par les uns ou le signe d'un « laisser aller » excessif pour les autres. La fréquence d'intervention, la nature et la localisation des terrains favorisent ainsi le développement de plantes plus ou moins désirées dans le résultat final. En particulier, l'allongement des rotations des prairies augmente l'implantation d'espèces arbustives-signature botanique de la friche. Les parties hautes des pentes du vallon écologique, au sol sec, font par exemple régulièrement l'objet de travaux de réouverture pour limiter la pousse du cornouiller sanguin et éviter la fermeture du milieu<sup>13</sup>. L'argument est ici d'abord paysager : l'ouverture maintient des points de vue et le dessin initial du paysage.

- 59 La présence de ligneux oblige à en venir au débroussaillage : les entreprises changent d'outils, de tarif et les habitudes sont bousculées. Par conséquent le fait que les interventions sur les milieux soient entièrement sous-traitées implique des frictions. Les fauches prévues, – quand elles s'avèrent en réalité plus proches du débroussaillage – peuvent représenter un temps de travail supplémentaire sous-estimé par les entreprises qui se trouvent prises en défaut. Par ailleurs, si les entreprises reçoivent des consignes précises secteur par secteur lors de visites de chantiers régulières, elles ajustent aussi leurs interventions en relation avec des contraintes internes à leurs équipes – congés, autres chantiers, et tiennent compte plus ou moins strictement des directives qui leur sont données.

Discussion entre Hélène - agent du parc et Sarah - conseillère technique, tournée dans le parc, été 2014.

En passant devant la prairie qui longe la route Serater, les commentaires fusent : Hélène et Sarah se désolent. L'herbe a été fauchée hier, à ras et sans laisser de lisière. L'aspect est très sec et c'est un désert.

Sarah : « Il y avait plein d'arthropodes ».

Hélène : « La végétation est cramée ». Elle ajoute que les gens aiment bien venir pique-niquer dans les prairies à cette époque mais là ça n'est plus possible, ça n'est pas accueillant du tout. Elle évoque le côté « dur » du paysage, d'autant que le talus est fauché des deux côtés. Les prairies apportent de la « douceur ».

Sarah : « Il n'y a même pas d'exportation ». Elle explique que ce qui a été coupé ne pourra plus servir, c'est trop sec, impossible à donner en fourrage, ça n'a plus de valeur nutritive. (...) Selon elle c'est le pire moment de l'année pour faucher, on fauche soit au printemps, soit à l'automne, mais pas en juillet. Ça augmente aussi les risques d'incendie.

Selon Hélène, l'entreprise a fauché à ce moment là parce que ça l'arrange dans son calendrier. Il faudrait selon elle planifier de manière annuelle, que le calendrier de gestion soit contractuel. Elle espère que le plan de gestion le permettra.

(Extrait du carnet de terrain, enquête 1)

- 60 Dans cet exemple, les agents du parc considèrent qu'il y a eu une erreur de calendrier conduisant à endommager le secteur. Pour l'ingénieure c'est du point de vue esthétique et en termes de commodités pour les usagers. Pour la conseillère technique, c'est du point de vue faunistique et agronomique, puisque cette fauche précoce aura empêché certains organismes d'accomplir leur cycle de vie. Si l'entreprise a fait ce choix, c'était en réponse à des contraintes d'organisation qui priment, la fauche est déclenchée avant les congés estivaux des employés.
- 61 Les décalages entre les directives données et le travail réalisé peut aussi provenir d'une baisse des exigences techniques, le facteur économique primant de plus en plus dans le choix des entreprises prestataires au niveau départemental (c'est le service des marchés

qui est responsable de cet arbitrage et non ceux qui assurent la direction des parcs). Ainsi les entreprises les moins chères sont favorisées, ce qui peut nuire à la qualité du travail fourni. En effet, les techniciens constatent que lors de remplacements d'entreprises par des prestataires à meilleur marché, les salariés, moins bien rémunérés sont aussi moins qualifiés. Au-delà de l'instabilité du suivi des chantiers, provoquée par le système de marchés publics et le recours à la sous-traitance, le directeur de la DNPB souligne la rareté des entreprises d'entretien d'espaces verts compétentes sur la gestion de la biodiversité. Celle-ci demande ainsi des compétences nouvelles en rupture avec les méthodes horticoles conventionnelles pour garder la main sur des espaces gérés en tenant compte de la complexité des dynamiques écologiques à l'œuvre.

## Invités surprises dans l'arbitrage entre pelouse et prairie

- 62 Vient ensuite le lapin de garenne qui s'invite dans la tourmente et dans le registre de justifications des actions menées. Herbivore opportuniste, le lapin de garenne a une nette préférence pour les graminées (Chapuis, 1979). Les milieux herbacés ras constituent les lieux de prédilection pour l'espèce. Autrement dit les pelouses régulièrement tondues représentent des zones de premier choix pour l'alimentation des lapins. Par conséquent la diminution des pelouses réduit, selon la direction du parc leurs conseillers, les zones de gagnage<sup>14</sup> des lapins. La pression augmente alors sur la végétation restante parfois mise à nue par l'animal. Si le lapin est connu localement pour occasionner des écorçages d'arbre en période de disette hivernale, ce phénomène a été également observé lors d'un été particulièrement sec. L'augmentation des surfaces en prairie est encore une fois signalée comme un facteur potentiel :

« C'était je crois surtout le secteur de la cerisaie au fur et à mesure des années dans le parc on a développé à peu près 55 hectares ou plus de prairie et notamment sur le secteur de la cerisaie, la surface en prairie a fortement augmenté et on c'est aperçu que pendant la période estivale la pelouse tondue ne levant plus, et bien ils se sont attaqués aux arbres ils ont commencé à grignoter en plein été les écorces d'arbre donc c'est là que l'on c'est dit que peut être ? Ce comportement est le résultat de l'augmentation un peu importante de nos prairies et de ce fait on réduit (...) on a réduit la surface des prairies. » (Entretien avec un cadre du Parc George Valbon, 2016)

- 63 S'il est accusé d'abîmer le gazon, cet occupant est également désigné comme l'un des responsables de l'augmentation des espèces de friche. L'explication avancée par les gestionnaires est la suivante : le lapin venant gratter la terre, et mettant la terre à nu il « *remue la banque de graines* ». Cela permet l'implantation de plantes qualifiées par les gestionnaires de « *rudérales* »<sup>15</sup>. Par ses préférences alimentaires, ses griffes et ses déjections, « *les chardons* », « *l'oxalis* », « *les gratterons* » et « *l'ortie* » dont certains gestionnaires souhaitent contrôler l'expansion, se trouvent favorisés.

Figure 5. Lapin de Garenne à l'abri dans les hautes herbes (poacées, passerage drave, jeune ronce entre autre).



Crédit : M. Legrand.

- 64 L'effet positif de la présence de lapins sur la progression des espèces de friche a été soulignée dans un autre contexte au niveau régional via des études avec exclos, dans une réserve qui jouxte une base de loisirs (Arnal et Anglade-Garnier, 2015). La volonté de mesurer l'effet des lapins sur la végétation par un protocole de suivi a parfois été exprimée par le Conseil Départemental. Néanmoins, dans un espace comme le parc Georges Valbon il aurait été complexe et statistiquement ardu de chercher à caractériser de façon quantifiée les relations entre dynamiques de végétation, et dynamique des populations de lapins, notamment en raison de leurs importantes fluctuations liées aux épidémies régulières – myxomatose et autres. Aussi ce travail n'est jamais apparu comme pertinent par les chercheurs en écologie qui les accompagnent.
- 65 L'attribution d'une utilité ou encore d'un caractère esthétique à ces plantes est mise en doute au regard des attentes des usagers et du dessin d'origine du paysage. Un premier élément concerne la fermeture du paysage, qui efface les perspectives et brouille le dessin des créations végétales, remplacées par ce qu'un technicien qualifie de « *tas de ronce* ». L'amertume provient alors du sentiment d'avoir travaillé longtemps pour rien. De voir le fruit de son travail en quelque sorte nié. Ainsi le regard porté sur des espèces considérées comme peu esthétiques telles que l'ortie ou la ronce, est mis en tension. Ces plantes, souvent associées à l'abandon des espaces, sont perçues par les naturalistes les moins interventionnistes comme intéressantes sur le plan écologique, du fait qu'elles présentent divers intérêts pour la faune – nourrissage des chenilles, refuges pour les oiseaux... elles engagent en conséquence un autre régime d'utilité. En ce sens elles sont perçues comme un pas vers plus de naturalité, définie comme une place laissée à l'expression spontanée

des dynamiques du vivant (Génot, 2008 ; Godet, 2010). Mais leur présence, d'un autre point de vue, participe à la négation du sens d'un travail, celui du paysagiste et du jardinier, qui passe par une intervention visible et pérenne sur l'espace.

- 66 Il ne s'agit donc pas seulement de la hauteur du couvert ou de la présence de ligneux mais d'espèces particulières vues comme signe de négligence : certaines piquantes ou urticantes présentent des désagréments évidents, mais l'allure du couvert compte également. Sur quelques gazons très fréquentés par les lapins, aux dires des techniciens, c'est l'oxalis qui pousse à la place des graminées. D'aspect proche du trèfle, elle devient mal perçue quand elle jaunit en été donnant un rendu moins agréable à l'œil. Comme l'exprime un technicien, une fois cette plante « *cramée, il ne reste plus que la terre, je vous assure que ce n'est pas très joli* ». <sup>16</sup>
- 67 Pour d'autres enfin le lapin peut devenir, à l'inverse, l'allié du paysagiste : tandis que les lapins font l'objet de captures régulières, un étudiant de l'Ecole du paysage de Versailles, dans son rapport intitulé « *Quand les lapins auront des ailes* » effectué en 2012, plaide en faveur de l'animal. Il insiste sur le rôle des lapins dans l'« *entretien* » du paysage du parc, en particulier de la « *grande prairie* » <sup>17</sup>, et propose de stopper les captures pour laisser la régulation se faire d'elle-même, déléguant en somme le travail à l'animal. Mais devant l'inconstance du lapin ces propositions n'ont pas convaincu le service du parc.
- 68 Au-delà des discussions autour de ses impacts écologiques dans les parcs, le lapin de par son caractère proliférant, apparaît comme l'expression du « *déploiement anarchique du vital à l'état brut* » (Lascoumes, 1994, p. 10). Celui-ci vient s'inviter dans le jeu des rapports de forces avec le vivant : ce n'est pas l'herbe seulement mais toute une communauté écologique dont le devenir conditionne et s'imprègne des interactions sociales dont ces espaces sont le siège. Et de même qu'il semble délicat de prévoir les réactions des usagers face à un changement de gestion, de même le pilotage de ces êtres animaux et végétaux toujours en devenir, s'avère des plus délicats, imprévisible, chaotique. Les dés ne sont jamais jetés une bonne fois pour toute : en effet de nouveaux protagonistes apparaissent encore dans ces jeux d'alliance, avec l'installation du bétail dans les parcs comme auxiliaire de la gestion des prairies (chèvres et moutons au parc Georges Valbon), qui réactive sous un vocable écologisé, les anciennes pratiques de pâturage en milieu péri-urbain <sup>18</sup>. Cette convocation témoigne de la nécessité pour le service gestionnaire, de s'allier avec des formes animales considérées comme suffisamment maîtrisables et prévisibles.

## Critères d'évaluation paysagère et identités professionnelles

- 69 Bientôt arrivés au terme de la réflexion, il reste à essayer de déterminer si derrière la rationalisation des pratiques de gestion en faveur de la biodiversité, se dessine une nouvelle façon de donner un sens, sur le plan esthétique, à la gestion des herbes. Le rapport de force avec l'herbe entre en effet en parallèle du rapport de force avec ceux qui font la promotion de la naturalité à l'encontre d'une esthétique partagée par les gestionnaires issus des filières horticoles. Laisser pousser l'herbe, ce serait alors la laisser gagner, prendre le dessus, et du même coup changer de place dans le rapport de force qui oppose deux visions différentes du paysage, associé à des qualités distinctes.

L'écologisation passe en effet par une mise en avant du caractère dynamique des prairies et de leur diversité.

- 70 Le problème posé prend racine dans le fait que la gestion différenciée des espaces verts s'est d'abord structurée autour d'une forme de retrait vis-à-vis des milieux, notamment dans le cas du passage de la pelouse à la prairie – le cas des prairies fleuries introduites délibérément offre ici une figure intermédiaire qui mériterait de plus amples explorations. Dans un second temps, se sont développés des critères « positifs » pour l'aménagement des nouveaux espaces, qui finissent par ne plus faire référence aux techniques de l'horticulture intensive (Allain, 1997, p. 204). Participant à introduire de tels critères positifs, l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine s'investit En Seine-Saint-Denis dans la mise en place de protocoles de sciences participatives de la qualité des prairies dédiées aux agents des services gestionnaires des parcs<sup>19</sup>. Ils nous serviront de point d'appui pour nous interroger spécifiquement sur la manière dont cet outil prend part à la redéfinition des critères d'évaluation susceptibles de soutenir ensuite le critère de la diversité du point de vue esthétique.
- 71 La question de la définition des habitats revient de manière récurrente dans les échanges autour des protocoles de suivi gestionnaires. En effet, les catégorisations botaniques et horticoles des habitats s'y confrontent, notamment car elles utilisent les mêmes dénominations avec des définitions différentes. Ce face-à-face ne se résout pas de la même manière dans les deux cas. Dans le cas du suivi des papillons abordé plus haut, c'était en construisant collectivement une nomenclature hybride. Le protocole FLORILEGES, lui, consiste en un suivi quantitatif de la flore des milieux prairiaux. Il traite directement des prairies, et pourtant celles-ci sont définies de manière différente par les botanistes, et les gestionnaires qui en ont une définition horticole. Ainsi, pour la botaniste, contrairement à la technicienne, ce sont les espèces présentes et non le mode de gestion qui définissent en premier lieu la prairie :

Nous montons sur un talus depuis la voiture garée dans une allée. Une première parcelle couverte de fleurs mais au couvert assez bas retient l'attention du groupe, la technicienne explique qu'elle est traitée en prairie, à savoir fauchée tous les deux ans. Amandine n'est pas intéressée, car pour elle « c'est plutôt une pelouse », à savoir que « ce sont plutôt des plantes de pelouse ». Le groupe continue sa marche jusqu'à trouver une parcelle qui convienne à la botaniste. La parcelle suivante couverte d'une végétation dense qui culmine à 1m50, fait l'affaire, elle n'a pas été fauchée depuis deux ans et doit l'être cette année (Extrait du carnet de terrain, enquête 1 : formation FLORILEGES, été 2014, recherche de la parcelle)

- 72 La formation FLORILEGES a donc pour conséquence de modifier le regard de la technicienne sur les prairies. Elle m'explique suite à la formation que cette catégorie représentait auparavant pour elle un mode de gestion, c'est-à-dire de faucher au lieu de tondre. Elle considère aujourd'hui qu'il peut y avoir une évolution de la flore vers la prairie, dans un sens où les parcelles sont gérées non pas « en prairie » mais « dans le but d'aller vers une prairie », définie par un cortège floristique caractéristique. Sa définition des prairies a donc changé pour s'ajuster aux critères normatifs de la botaniste. La situation décrite ici se retrouve aussi chez d'autres techniciens. La formation FLORILEGES entraîne en effet les participants à changer de regard sur ce que représente une prairie et sur la manière d'évaluer sa qualité. Pour la conseillère technique de l'ODBU, l'intérêt de ce protocole réside dans l'autonomie qu'elle donne aux gestionnaires : à partir d'un but à atteindre, la diversification de la flore, ils restent maîtres des décisions de gestion. En

somme ils redeviennent libres d'expérimenter, en particulier du point de vue formel, une fois les nouveaux critères d'évaluation intégrés.

## Conclusion

- 73 Le verdissement de la gestion des parcs de Seine-Saint-Denis, sous l'égide de la direction départementale des espaces verts devenue responsable de la « Nature, des Paysages et de la Biodiversité », se répercute à l'échelle des services. Ceux qui assurent la gestion quotidienne des parcs endossent donc à présent de nouvelles responsabilités vis-à-vis d'un patrimoine élargi. L'identification des parcs comme réservoirs de biodiversité traduit autant qu'elle engendre une influence croissante des savoirs scientifiques sur les méthodes de gestion des parcs. Au maintien en état du décor succède un pilotage des trajectoires écologiques, notamment en réponse aux exigences réglementaires liées à Natura 2000 : maintenir en bon état les habitats d'intérêt communautaire et les conditions nécessaires à l'accueil des espèces visées par la directive Oiseaux. Ces objectifs sont rassemblés dans le document d'objectifs Natura 2000 (DOCOB) et le plan de gestion qui en découle. L'administration locale a à présent à sa charge des lieux qui ne sont plus des décors végétaux, mais des milieux de vie auxquels sont reconnues des propriétés dynamiques et une valeur patrimoniale. Conserver la maîtrise du devenir de ces lieux demande donc des changements d'approche. Il est demandé aux responsables de l'entretien des lieux d'exercer leur attention, de développer un raisonnement et de faire des choix en tenant compte de nouveaux objets (tels que les « habitats d'intérêt communautaires »), historiquement étrangers au vocabulaire horticole.
- 74 La participation des agents à des protocoles de suivi des prairies, du fait des apprentissages pratiques qu'il suppose, participe à redéfinir les catégories à partir desquelles ils appréhendent le paysage, tout en leur donnant l'occasion de développer un nouveau savoir-faire, notamment vis-à-vis de la gestion dynamique des communautés végétales. Ainsi, entre traductions, résistances et hybridations, de nouveaux savoirs se construisent : à la confluence entre pratique horticole et ingénierie écologique pour les techniciens. Cette hybridation dépend néanmoins étroitement de la possibilité pour chacun d'établir une circulation entre différentes formes de raisonnement, et d'investir subjectivement les changements à l'œuvre, en leur donnant du sens à partir de sa propre pratique (Pilgrim et al., 2007).
- 75 De manière générale la question de l'abandon est ici centrale pour trois raisons. Elle renvoie aux gestionnaires un certain manque de reconnaissance dans le fait de ne pas pouvoir exercer leur métier de jardinier selon leurs propres référentiels esthétiques, au croisement entre leurs goûts personnels et la reconnaissance professionnelle qu'ils attendent. S'y ajoute la peur des réactions du public face à ce qu'ils pourraient voir comme de la négligence. Enfin, cela renvoie également à l'abandon d'une pensée paysagère marquée par le dessin de son concepteur. Or, de même qu'historiquement, différentes mises en scène du littoral ont accompagné les transformations des imaginaires associés à leur fréquentation (Corbin, 1988), le parc change ici de visage, accueillant de nouveaux objets de contemplation. L'argumentaire écologique fournit ainsi à la fois un nouvel agencement matériel des éléments et un nouveau cadre de lecture à celui qui regarde (Cauquelin, 2000).

- 76 Pour finir, nous ouvrirons le propos sur les dynamiques urbaines qui touchent actuellement l'Île-de-France et risquent de mettre un terme à la créativité dont la gestion des parcs urbains de Seine-Saint-Denis a été le siège ces dernières décennies. La dimension écologique de cette gestion se trouve en effet aujourd'hui fragilisée du fait du devenir incertain des parcs face aux pressions immobilières. Au parc Georges Valbon, plusieurs projets sont concernés : Le projet d'aménagement du Grand Paris implique la construction de nouvelles gares de transport en commun aux abords du parc. Un projet immobilier de grande ampleur a également été projeté, donnant lieu à une forte opposition locale. S'y ajoutent les jeux olympiques de 2024 – qui viennent tout juste d'être attribués à Paris. Différents types de réponses sont apportés à cette menace. Derrière l'impératif croissant de sa « valorisation », des interprétations différentes coexistent. D'un côté, on assiste à un retour du fleurissement et des pratiques d'entretien plus intensives : il s'agit alors notamment d'attirer des visiteurs supplémentaires au parc pour justifier son existence par la densité de fréquentation, mais aussi de montrer visuellement qu'il ne s'agit en aucun cas de lieux vides de projet. D'un autre côté, l'argument environnemental persiste qui consiste en somme à dire que d'autres formes de vie habitent « là », qui occupent à bon droit une place particulière dans les territoires urbains. Ces controverses immobilières révèlent en creux par quels mécanismes d'exclusion grandissent les métropoles : dynamiques d'exclusion sociale qui se doublent d'une destruction qui touche aussi bien des espaces d'expression libre que des milieux accueillant pour la faune et la flore spontanées.
- 77 A rebours de ces tendances, les parcs urbains pourraient pourtant se révéler pertinents pour envisager la ville comme un lieu de vie accueillant pour la diversité, au sens le plus large du terme. Laisser apparaître l'urbain comme peuplé d'humains différents entre eux, et d'autres êtres vivants passe en effet nécessairement par la recomposition des « modes d'habiter » (Hucy et al., 2005). C'est ce que cherche à faire le courant de l'art écologique, qui aborde la restauration dans le cadre d'une préoccupation éthique et politique affirmée, opposée à la pure instrumentalisation de la nature (Kagan, 2011). Ce courant de pratiques reprend du *land art* la dimension immersive du travail d'installation, qui déconstruit le rapport à l'espace installé par la peinture de paysage (Ramade et Mangion, 2010). Cela donne lieu à des tentatives de créer des espaces de vie partagés, ayant une optique au travers d'interventions transformatives plutôt que représentatives qui investissent la restauration écologique. Ainsi pour prendre un seul exemple, l'« art trans-espèce » de l'artiste américaine Lyne Hull s'adresse aussi bien aux communautés locales concernées qu'à d'autres « clients », animaux et plantes invités à s'installer dans les habitats restaurés. Au-delà de l'efficacité matérielle de tels gestes, il serait pertinent de mettre en relation ces mises en récit avec celles de l'ingénierie écologique et de l'agriculture urbaine, pour voir comment elles se confrontent, s'hybrident, et proposent dès lors de nouvelles façons ré-envisager la ville comme lieu de cohabitation et non comme pur espace marchand.

## Remerciements

- 78 Les recherches doctorales sur lesquelles s'appuie cet article ont été financées par le Réseau de recherche pour le développement soutenable de la région Île-de-France, la Direction Nature, paysages, biodiversité du département de Seine-Saint-Denis. Les auteur.es tiennent à remercier leurs directrices et directeurs de thèse respectifs, Anne-



Caroline Prévot, Anne Sourdril, Frédérique Chlous, Romain Julliard. Ils adressent également leurs remerciements à toutes les personnes rencontrées en Seine-Saint-Denis, et qui ont bien voulu leur faire confiance.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Abram, D., 2013, Comment la terre s'est tue. Pour une écologie des sens, La Découverte, Paris, 348 p.
- Adell, N., 2011, Anthropologie des savoirs, Armand Colin, Paris, 336 p.
- Aggeri, G., 2004, La nature sauvage et champêtre dans les villes : Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier, Thèse de doctorat, ENGREF, 323 p.
- Aggeri, G., 2010, Inventer les villes-natures de demain : gestion différenciée, gestion durable des espaces verts, Educagri, Dijon, 199 p.
- Allain, Y-M., 1997, La ville : un territoire nouveau pour la nature ? La gestion différenciée en Europe, Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée, 39(2), pp. 199-217.
- Arnal, G. et J. Anglade-Garnier, 2015, Le suivi de l'impact des herbivores (lapins) sur la végétation des prairies de la réserve, dans Flore et végétation de l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines et de ses abords : les plantes sauvages d'une zone humide francilienne héritée de Louis XIV, devenue urbaine, pp. 708-713.
- Barthel, S., J. Colding, T. Elmqvist et C. Folke, 2009, History and local management of a biodiversity-rich, urban cultural landscape, Ecology and society [en ligne], 10(2), 10, URL : <http://www.ecologyandsociety.org/vol10/iss2/art10/>
- Barthel, S., J. Colding, H. Ernstson, H. Erixon, S. Grahn, C. Kärsten, L. Marcus et J. Torsvall, 2013, Principles of Social-Ecological Urbanism – Case Study : Albano Campus, Stockholm. TRITA-ARK Forskningspublikationer, Stockholm, 119 p.
- Beatley, T., 2011, Biophilic Cities Island Press, Washington, DC, 208 p.
- Berleant, A., 1992, The aesthetics of environment, Temple University Press, Philadelphia, 218 p.
- Blanc, N. et J. Lolive, 2009a, La restauration écologique : une nouvelle formation du monde ? Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Dossiers, document 479, mis en ligne le 14 décembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/cybergeog/22806>; DOI : 10.4000/cybergeog.22806
- Blanc, N. et J. Lolive, 2009b, Vers une esthétique environnementale : le tournant pragmatiste, Natures Sciences Sociétés 17, pp. 285-292
- Blanc, N., 2000, Les animaux et la ville, Odile Jacob, Paris, 240 p.
- Blandin, P., 2009, De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité, Quae, Versailles, 122 p.

- Brady, E., 2003, *Aesthetics of the Natural Environment*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 304 p.
- Carlson, A., 2000, *Aesthetics and the Environment : The Appreciation of Nature, Art and Architecture*, Routledge, London, 272 p.
- Carlson, A., 2009, *Nature and Landscape, an Introduction to Environmental Aesthetics*, Columbia University Press, New York, 184 p.
- Cauquelin, A., 2000, *L'invention du paysage*, PUF, Paris, 180 p.
- Chapuis, J.-L., 1979, *Le régime alimentaire du lapin de garenne, Oryctolagus cuniculus (L. 1758) dans deux habitats contrastés : une lande bretonne et un domaine de l'Île-de-France*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, France, 223 p.
- Choay, F. et P. Merlin, 2010, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 1024 p.
- Clément, G., 2007, *Le Jardin en mouvement*, Pandora, Paris, 308 p.
- Corbin, A., 1988, *Le territoire du vide, l'occident et le désir du rivage. 1750 - 1840*, Champs Flammarion, Paris, 407 p.
- Corbin, A., 2018, *La Fraîcheur de l'herbe : Histoire d'une gamme d'émotions*, Fayard, Paris, 244 p.
- Cozic, P. (dir.), 2004, *Ingénierie écologique. Des recherches pour l'action, sur les systèmes écologiques*, Cemagref, Hors-série de la revue *Ingénieries - eau, agriculture, territoires*, 156 p.
- De Sousa Santos, B., 2011, *Épistémologies du Sud*, *Études rurales*, 187, pp. 21-49.
- Derex, J.-M., 2001, *Pour une histoire des zones humides en France (XVIIe-XIXe siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire*, *Histoire & Sociétés rurales*, 15, pp. 11-36.
- Dubost, F., 2010, *Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine*, *Ethnologie française*, 40 (4), pp. 629-638.
- Dubost, F. et B. Lizet, 2010, *Travailler sur l'image de nature : les jardins des Grands Moulins*, *Les Carnets du paysage*, 19, pp. 181-199.
- Dubreuil, C., 2006, *Une expérience de développement durable : la gestion harmonique dans les parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis*, *BIOTOPE, Mèze*, 144 p.
- ECOTER/CG93, 2013, *Parc départemental Georges Valbon, plan de gestion 2015-2025, tome 1*.
- Fel, L., 2008, *L'esthétique verte : de la représentation à la présentation de la nature*, Thèse de doctorat, Paris 1.
- Folke, C. et L. Gunderson, 2006, *Facing global change through social-ecological research*, *Ecology and society* [en ligne], 11(2), 43, URL : <http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss2/art43/>
- Fournier, P., 2007, *La ville au milieu des marais aux XVIIe et XVIIIe siècles. Discours théoriques et pratiques de l'espace*, *Histoire urbaine*, 18, pp. 23-40.
- Friedberg, C., 1999, *Diversity, order, unity. Different levels in folk knowledge about the living*, *Social Anthropology*, 7(1), pp. 1-16.
- Frileux, P., 2007, *La ville durable et ses territoires de nature : politiques vertes et évaluations*, *Natures Sciences Sociétés*, 15(3), pp. 307-312.
- Génot, J.-C., 2008, *La nature malade de la gestion. Le Sang de la Terre*, Paris, 239 p.
- Godet, L., 2010, *La nature ordinaire dans le monde occidental*, *L'Espace géographique*, 39(4), pp. 295-308.

- Horeau, T., 2015, Le jazz et la scène. L'expression jazzistique à l'aune de la théâtralité, Thèse de Doctorat en études théâtrales, Université Paris VIII.
- Howes, D. (dir.), 1991, *The Varieties of Sensory Experience : A Sourcebook in the Anthropology of the Senses*, University of Toronto Press, Toronto, 347 p.
- Hucy, W., N. Mathieu, T. Mazellier et H. Raynaud, 2005, L'habitabilité des milieux urbains : un objet au croisement des disciplines, dans Mathieu N., Y. Guermond (dir.), *La Ville durable, du politique au scientifique*, Cemagref/Cirad/Ifremer/Inra, Paris, pp. 237-260.
- Hughes, T. P., D. R. Bellwood, C. Folke, R. S. Teneck et J. Wilson, 2005, New paradigms for supporting the resilience of marine ecosystems, *Trends in Ecology & Evolution*, 20, pp. 380-386.
- Ingold, T., 2011, *Une brève histoire des lignes Zones Sensibles*, Bruxelles, 256 p.
- Kagan, S., 2011, *Art and Sustainability : Connecting Patterns for a Culture of Complexity*, Transcript Verlag, Bielefeld, 476 p.
- Lacarrière, J., 2005. *Sourates*. Fayard, Paris, 207 p.
- Larrère, R., 2005, Quand l'écologie, science de l'observation, devient science de l'action. Remarques sur le génie écologique dans Marty P., F-D. Vivien, J. Lepart et R. Larrère (dir.), *Les biodiversités. Objets, Théories, Pratiques*, CNRS, Paris, pp. 173-193.
- Lascoumes, P., 1994, *Ecopouvoir (environnements et politiques)*, La Découverte, Paris, 318 p.
- Legrand, M., 2014, Le paradoxe de la gestion harmonique : construction d'un patrimoine écologique et dispositifs de contrôle de l'espace au sein d'un parc urbain. *Ethnographiques.org* 29 [en ligne], Numéro 29 - décembre 2014, Ethnologie et mathématiques, URL: <http://www.ethnographiques.org/Le-paradoxe-de-la-gestion-harmonique-construction-d-un-patrimoine-ecologique-et>
- Legrand, M., 2015, *La mise en ordre écologique des parcs urbains : savoirs, pratiques et paysages (Exemple d'un grand parc francilien)* Doctorat en anthropologie de l'environnement. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
- Lieutaghi, P., 1983, L'ethnobotanique au péril du gazon, *Terrain*, 1, pp. 4-10.
- Marcus, L. et J. Colding, 2014. Towards an integrated theory of spatial morphology and resilient urban systems". *Ecology and Society*. 19, pp. 55.
- McDonough, M.H. et K. Vatcha, 2005, Community empowerment and the urban forest, dans Lee R.G. et Field D.R. (dir.), *Communities and forests : where people meet the land*, Oregon state university press, Corvalli, pp. 228-248.
- Paddeu, F., 2012, Faire face à la crise économique à Detroit : les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine ? *L'Information géographique* 76, pp. 119-139.
- Passeron, J.-C., 1982, L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie, *Revue française de sociologie*, 23(4), pp. 551-584.
- Passeron, J.-C. et J. Revel, 2005, Penser par cas. Raisonner à partir de singularités, dans Passeron, J.-C. et Revel J. (dir.), *Penser par cas*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, pp. 9-44.
- Pilgrim, S., D. Smith et J. Pretty, 2007, A cross-regional assessment of the factors affecting ecoliteracy : implications for policy and practice, *Ecological Application*, 17, pp. 1742-1751.
- Provost, A., 2004, Essai, dans Provost A. et M. Racine (dir.), *Paysagiste. Paysages inventés*, Stichting Kunstboek, pp. 15-25.

Ramade, B. et E. Mangion, 2010, *Acclimatation : Green Pandemonium*, Blou/Nice, Monografik/Villa Arson, 136 p.

Stoller, P., 1989, *The Taste of Ethnographic Things : The Senses in Anthropology*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press. 200 p.

Sukopp, H., 1997, History of the flora and vegetation of Berlin and their conservation, *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 39(2), pp. 265-283

Tiberghien, G., 2014, *Le Land Art en perspective, Approches anthropologiques du paysage*, Séminaire au collège de France, Paris.

Vergnes, A., M. Blouin, A. Muratet, T. Z. Lerch, M. Mendez-Millan, M. Rouelle-Castrec et F. Dubs, 2017, Initial conditions during Technosol implementation shape earthworms and ants diversity, *Landscape and Urban Planning*, 159, pp. 32-41.

## NOTES

1. Après avoir participé à une mission commandée par le ministère de l'Environnement sur la « maîtrise écologique du territoire », l'AFIE organise en 1987 un colloque national intitulé « La gestion des systèmes écologiques : des progrès de la recherche au développement des techniques ». Les années 1990 donnent lieu à de premières réflexions éthiques, menées avec le ministère de l'Environnement et le Cemagref (Blandin, 2009, p. 70).

2. En attestent par exemple certains des thèmes choisis ces dernières années pour des journées techniques de l'association Plantes et Cité, centre technique au service des professionnels des espaces verts publics et privés : s'y retrouvent en 2016 la construction de sols à partir de déchets, et les services écosystémiques associés aux arbres en ville... les rencontres 2017 ont porté sur la gestion écologique des espaces verts.

3. Cette approche analogique s'appuie sur la proposition de Jean-Claude Passeron qui considère les analogies comme outil de formulation de questions, dont la limite, l'inadéquation partielle à l'objet étudié provient non d'une nature foncièrement « métaphorique » du raisonnement analogique mais peut-être plutôt d'une « limitation logique inhérente à toute formulation conceptuelle dans les sciences de l'observation historique » (Passeron, 1982, p. 551). Cette méthode de travail, largement investie par Tim Ingold (2011), nous semble particulièrement fertile pour aborder les questions écologiques du point de vue de l'anthropologie.

4. Ce terme est emprunté au vocabulaire des études théâtrales.

5. Cette définition sert de base au courant de l'anthropologie des sens, qui regroupe des travaux s'intéressant à la manière de percevoir propre à chaque culture.

6. La première étude a été financée par le Réseau de recherche pour le Développement Soutenable (Région Ile-de-France). La seconde par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Cette seconde étude intègre également le parc du Sausset. Les deux parcs ayant des histoires très différentes, les données concernant le Sausset ne seront pas considérées ici, nous avons fait le choix de concentrer le propos sur le parc Georges Valbon.

7. Le parc se situe sur les communes de Saint-Denis, Stains, La Courneuve, Garges-lès-Gonesses et Dugny.

8. Les espèces d'oiseaux concernés sont les suivantes : Blongios nain, Butor étoilé, Hibou des marais, Martin-pêcheur d'Europe, Sterne pierregarin, Gorgebleue à miroir, Pic noir, Pic mar, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Pie-grièche écorcheur.

9. Structure départementale créée en 2005, l'Observatoire Départemental de la Biodiversité Urbaine a pour vocation d'appuyer l'étude et la préservation de la biodiversité sur le territoire, en passant par un appui technique aux gestionnaires et par des actions de sensibilisation.

10. Les habitats en question sont les « Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, médoiphiles, mésotrophiques et basophiles » (code EUR27 :6510-6) et les « prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques » (code EUR27 : 6510-7) (ECOTER/CG93, 2013, tome 1, p.69 et 74)
  11. Les noms des personnes rencontrées en entrevue ont été changés pour conserver l'anonymat, les genres peuvent également avoir été changés.
  12. Cette image s'appuie sur Walter Benjamin. Elle a été largement nourrie de discussions avec Joanne Clavel, chercheuse en géographie et Laurent Azuelos, conteur.
  13. Les coteaux sont référencés dans le plan de gestion comme des fourrés frais dominés par le cornouiller sanguin et l'aubépine à un style.
  14. Champs voisins de la forêt où le gibier va chercher sa nourriture (CNRTL, 2017).
  15. Qui pousse sur les décombres, les tas d'ordures et généralement aux abords des habitations et sur les voies de circulation (à cause de la richesse de ces lieux en azote) (CNRTL, 2017).
  16. Il s'agit selon les inventaires effectués dans le parc de l'oxalide droit (*Oxalis fontana bunge*, 1835).
  17. La « grande prairie » est située en hauteur, à la limite du cône d'envol de l'aéroport du Bourget voisin. Le service du parc a donc interdiction formelle s'y laisser pousser des arbres.
  18. La plaine des vertus, et plus largement le nord de la Seine-Saint-Denis forme historiquement une plaine inondable, où s'étalent des pâtures grasses auprès des berges des étangs, traitées en communaux Si elles ont été déconsidérées à partir du XVIIIème siècle, les terres partiellement inondées offrent pourtant des ressources certaines en pâture, fourrage, gibier et poisson (Derex, 2001). En outre à proximité des villes, les prairies humides présentent un intérêt spécifique pour l'approvisionnement des bouchers (Fournier, 2007, p. 33): « La viande consommée en ville doit être abattue à l'intérieur de l'enceinte : c'est une obligation pour garantir sa qualité. Les bouchers louent fréquemment des prés à proximité des villes pour y faire paître le bétail destiné à l'abattage. Les prairies humides peuvent aussi servir de communal ou être ouvertes à la vaine pâture à une date déterminée après une ou plusieurs coupes. » (Fournier, 2007, p. 33).
  19. FLORILEGES, lancé en 2013 en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle, Natureparif (agence régionale de la biodiversité - Ile-de-France) et Plante et Cité, vise à suivre quantitativement la diversité floristique dans les prairies.
- 

## RÉSUMÉS

Dans les parcs urbains gérés de manière écologique, la place laissée aux prairies forme un motif récurrent de tensions professionnelles, à la rencontre entre pratiques horticoles et ingénierie écologique. Cet article explore les rencontres entre relations esthétiques à l'espace jardiné et redéfinition des pratiques d'aménagement. Le propos part d'une étude de cas en France, en Seine-Saint-Denis, autour du parc Georges Valbon (400 hectares de pelouses, prairies, étangs et boisements aujourd'hui classés Natura 2000) à partir de deux enquêtes ethnographiques menées de 2012 à 2016. La prise en compte de la biodiversité s'y accompagne d'une transformation des formes de « théâtralité » dans le jeu jardinier avec les plantes, engendrant des frictions à différents niveaux. La négociation des limites entre pelouses et prairies s'appuie sur la valeur accordée à différents types d'usages : en effet entrer dans les prés c'est déjà faire un pas vers l'extérieur de la ville et donc vers des usages différents de l'espace public, où le parcours et l'immersion deviennent centraux. Mais la montée en herbe, qui résulte d'un lâcher prise sur les

dynamiques végétales traduit du point de vue des techniciens, paysagistes et jardiniers de filiation horticole, une perte de contrôle sur la nature. Apparaît ainsi la friche, figure de la banalité et de l'effacement du dessin paysager. Conserver la main sur la pousse de l'herbe passe dès lors par un jeu avec les dynamiques écologiques qui ne concerne pas que les plantes et va au-delà d'une lutte contre la fermeture des milieux.

In ecologically managed urban parks, professional tensions often occur around the place given to meadows. This article aims at examining the crossing point between the esthetical relations with gardened spaces and the transformation of management practices. It draws on a case study based on two ethnographic studies conducted from 2012 to 2016 : Georges Valbon park, in the northern suburbs of Paris (Seine-Saint-Denis, France) gathers 400 acres of meadows and lawns, pond and woodlands, and is nowadays, a protected area, classified Natura 2000. Here, the ecologisation of urban parks management involves a transformation of the "theatrics" of landscape design, leading to different kinds of frictions. The negotiation of the limits between laws and meadows leans on contrasted opinions about corresponding practices : those who appreciate meadows value an experience based on immersion and movement, seeking moments outside the city. But from the part of some landscape designers and gardeners, letting grow the grass means abandoning control over nature. Here comes the shadow of uncultivated lands, symbol of banality and disappearance of landscape drawing. Keeping a hand on grass growing process involves, then, a complex play with ecological dynamics that goes far beyond plants and landscape closure.

## INDEX

**Keywords** : environmental anthropology, ecological landscaping, lawn, meadow, environmental esthetics, rabbit, theatrics, itinerary

**Mots-clés** : anthropologie environnementale, gestion différenciée, pelouse, prairie, friche, esthétique environnementale, lapin de garenne, théâtralité, itinéraire

## AUTEURS

### MARINE LEGRAND

Chargée d'animation et de recherche, Laboratoire Eau Environnement Systèmes urbains, Ecole des Ponts ParisTech, 6-8 avenue Blaise Pascal, 77455 Champ-Sur-Marne, France, courriel : [marine.m.legrand@gmail.com](mailto:marine.m.legrand@gmail.com)

### LÉO MARTIN

Doctorant, Centre d'écologie et des sciences de la conservation & Patrimoine locaux et gouvernance, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, France, UMR CESCO, Muséum national d'Histoire Naturelle, 43 rue Buffon, CP 135, 75005 Paris, France, courriel : [leo.martin@mnhn.fr](mailto:leo.martin@mnhn.fr)